



Conseil Général de l'Ardèche

GROUPE "UNION POUR L'ARDECHE"

RECU le

20 JUIL 2006

684

Monsieur le Président de la
CPDP politique des transports dans
la vallée du Rhône et l'arc languedocien
26 boulevard Saint-Roch
84000 Avignon

*Débat Public sur la Politique de Transports
dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien*

**Contribution des Conseillers Généraux du Groupe
UNION POUR L'ARDECHE**

Ce grand débat public doit avant tout permettre à l'Ardèche et à ses habitants de dire haut et fort ce qu'ils souhaitent en matière de politique de transports.

Il convient ici de préciser en préambule que nous sommes bien entendu opposés à une politique de transports uniquement basée sur le tout routier. En effet, effet de serre oblige, toute politique de transports moderne doit bien entendu combiner les différents modes existants, qu'il s'agisse du ferroviaire, de fluvial et bien entendu du routier.

Nous sommes ainsi favorables à ce que fer et fluvial voient leur part augmenter de manière significative. Cependant, même si ces modes progressent, il est malgré tout indispensable de continuer à développer les infrastructures routières.

Et ceci est particulièrement vrai sur un territoire comme le nôtre, compte tenu de ses spécificités géographiques.

Pour notre part, nous nous exprimons très clairement en faveur de la réalisation d'un axe autoroutier (A79, cévenole, Piémontaise, etc...). Nous y sommes favorables pour quatre raisons, mais aussi à deux conditions.

Hôtel du Département
Quartier la Chaumette
B.P. 737 - 07 007 PRIVAS Cedex
Tél. 04 75 66 75 55 - Fax 04 75 66 75 58
Site internet : www.cgo7.fr

Terre d'Audace

Département de l'Ardèche

1^{ère} raison : le nécessaire développement économique

Le constat est indéniable, notre département fait aujourd'hui partie des plus enclavés du pays (il est fléché comme tel par la DATAR), nos entreprises locales souffrent souvent à cause des coûts liés au transport, et ce déficit d'accessibilité décourage nombre d'investisseurs potentiels de venir s'installer en Ardèche.

C'est pourquoi une infrastructure autoroutière répondra au besoin exprimé très clairement et unanimement par les acteurs économique ardéchois.

2^{ème} raison : l'indispensable délestage de l'A7 et de l'A9

Les différents rapports publiés sont en la matière unanimes. La réalisation d'un nouvel axe autoroutier diminuerait de manière significative les trafic sur les autoroutes A7 et A9 aujourd'hui saturées.

Ceci est d'autant plus important lorsque l'on sait que les accidents de poids lourds se multiplient aujourd'hui sur l'A7, et ce dans une zone qui cumule un certain nombre de risques majeurs (centrales nucléaires, etc...).

3^{ème} raison : l'urgence de l'aménagement du territoire ardéchois

L'A79 a une **fonction d'aménagement du territoire** car elle traverse des **territoires jusque là enclavés**.

Notre territoire pourra, grâce à l'A79, accueillir une partie de la **croissance démographique** du Languedoc Roussillon et de la Vallée du Rhône, venant ainsi « casser » l'exode rural existant sur certains territoires de notre département.

Ceci est d'autant plus important que le territoire ardéchois a aujourd'hui, et à juste titre, le sentiment d'avoir été trop souvent oublié par l'Etat en matière d'aménagement du territoire.

4^{ème} raison : le non négligeable aspect financier

Nous savons aujourd'hui que la situation financière de l'Etat ne lui permet plus de réaliser des infrastructures nationales de type 2x2 voies. L'exemple de la RN 88 (Lyon-Toulouse) est à ce sujet éloquent.

Alors que la mise à 2x2 voies de cet axe national a été acté par un CIADT en 1993, seulement 20% des travaux ont été réalisés au jour d'aujourd'hui.

Soyons donc réalistes : l'Etat ne pourra offrir à l'Ardèche une infrastructure de ce type, et il est donc plus pertinent d'envisager une autoroute qui sera financée, au moins en partie, par les usagers.

Au delà de ces quatre raisons, nous souhaitons la réalisation d'un axe autoroutier à deux conditions.

1^{ère} condition : un nombre d'échangeurs suffisant :

Pour qu'un tel axe apporte une réelle plus value pour le territoire ardéchois, il est indispensable qu'il ne se contente pas de le traverser mais qu'il le desserve et l'irrigue. Il est donc indispensable de prévoir un nombre d'échangeurs sur le territoire ardéchois.

On peut logiquement imaginer que la réalisation de trois échangeurs à hauteur de PRIVAS, d'AUBENAS et de la limite Sud du département (berceau du tourisme...) réponde à cette logique et desserve correctement le territoire.

2^{ème} condition : la préservation de l'environnement :

Les Ardéchois sont très attachés à la préservation de leur cadre de vie. S'ils souhaitent bien entendu que leur département se développe, il ne sont pas prêts à renoncer pour autant à la qualité de leur environnement.

C'est pourquoi la réalisation d'un tel axe devra nécessairement s'accompagner d'un certain nombre de garanties en matière de respect de l'intégrité de nos paysages. Cela ne devrait pas poser trop de problèmes, notamment au regard des infrastructures réalisés récemment en Savoie...

Les conseillers généraux du groupe UNION POUR L'ARDECHE, comme ils l'affirment depuis déjà plusieurs années, souhaitent que ce débat public aboutisse à une décision de l'Etat en faveur de la réalisation d'un axe autoroutier dit A79 ou Autoroute du Piémont qui desserve Privas, Aubenas et Alès, condition nécessaire mais non suffisante à un développement durable de notre territoire.

Car cette autoroute ne doit pas être une fin en soi, mais au contraire un moyen de ce développement, bien entendu dans le plus grand respect de notre environnement.

Elle doit marquer le début d'une nouvelle ère, qui verra l'Ardèche se redresser, passer d'un territoire spectateur à un territoire acteur de son avenir, et se doter d'unités de formations supérieures, de centres de recherche et d'infrastructures modernes pour enfin permettre aux jeunes Ardéchois de grandir, se former et travailler dans notre magnifique département.

Docteur Jacques CHABAL
Conseiller Général de l'Ardèche
Maire du Chéylard
Président du Groupe UNION POUR L'ARDECHE